

**Délibération n°733
Compte Administratif 2021****Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2022****Effectif légal du conseil syndical : 64****Nombre de Conseillers en exercice : 64****Nombre de conseillers présents ou représentés : 41****Nombre de votants : 41**

Convoqué le 10 mars 2022, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2022 à 18h00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Gérard GUILLAUME.

106^e Séance**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Charles BRAULT
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DÉAT
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Sylverin KEMMOE

Monsieur Jacques LARDANS
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER

Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Philippe CARTAILLER

Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Monsieur Christian MÉLIS

Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Denis ROUGEYRON
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX

Compte Administratif 2021

Les résultats de l'exercice 2021 au compte administratif sont résumés dans le tableau suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	1 427 170.20	1 583 045.83	+ 155 875.63 €	+ 200 948.55 €	+ 356 824.18€
Investissement	1 019 414.43	1 216 305.72	+ 196 891.29 €	+ 109 881.48 €	+ 306 772.77 €
Total	2 446 584.63	2 799 351.55	+ 352 766.92 €	+ 310 830.03 €	+ 663 596.95 €

L'exercice 2021 présente :

- En fonctionnement un excédent de 155 875.63 € qui s'explique par la régularisation des amortissements des études qui a permis une recette exceptionnelle en 2021 et par le versement important d'acomptes de subventions sur des études en cours.
- En investissement un excédent de 196 891.29 € qui s'explique exclusivement par l'opération Voie verte avec le versement des participations des EPCI et d'un acompte important de la subvention régionale. Sans cette opération le résultat serait déficitaire de 90 383 € en raison des régularisations des amortissements des études.

Les résultats de l'année 2021, qui sont exceptionnellement positifs en raison des régularisations des amortissements et de l'opération Voie verte, doivent donc être considérés comme atypiques. Il est essentiel de rester prudent pour l'avenir, en effet les charges de personnels et les charges à caractère général (hors études) sont en hausse d'environ 75 000 € par rapport au compte administratif 2020 en raison notamment des renforts en personnel ADS et d'une forte reprise de l'activité après les confinements « crise COVID » de l'année 2020.

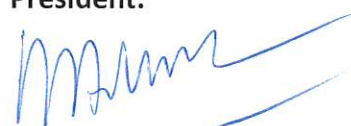
Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de donner acte au Président de séance de la présentation qui a été faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer conformément au tableau précédemment exposé ;
- de constater la conformité du compte administratif au compte de gestion pour ce qui concerne le résultat antérieur reporté, le résultat d'exploitation de l'exercice et le fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau précédemment exposé.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, jeudi 24 mars 2022.

**Dominique ADENOT,
Président.**



2/2